



Besançon, le 31 mars 2016.

Communiqué de presse

Loi EL KHOMRI, Jeunes et salariés toujours plus mobilisés ! Près de 14 000 manifestants en Franche Comté !

Le projet de loi El Khomri, appelé « loi travail », dans la droite ligne des lois Macron et Rebsamen de l'année dernière, signerait la mise à mort du code du travail. En effet, si les deux points les plus médiatisés concernent la limitation des indemnités prud'homales et la facilitation des licenciements économiques ont été légèrement revus, ou pourraient l'être dans une future évolution de la loi, ce qui est encore plus grave ce sont les autres dispositions notamment celles qui inversent ce que les juristes appellent la « hiérarchie des normes ».

Actuellement, le socle minimal, protecteur, c'est le code du travail auquel il est interdit de déroger, ensuite la protection des salariés c'est la convention collective, et seulement après l'accord d'entreprise ou le contrat de travail.

Or la loi « El Khomri » voudrait faire sauter ces verrous, et permettre aux employeurs de « négocier » directement ou par référendum, dans chaque entreprise des points essentiels (temps de travail, paiement des heures supplémentaires...), et ainsi s'affranchir de la protection minimale du code du travail.

Pour la CGT, c'est NON ! Nous exigeons toujours avec d'autres organisations syndicales et des organisations de la jeunesse, le retrait de ce projet de loi.

Les jeunes, directement victimes de la précarité, ou qui craignent de l'être dès leur entrée sur le marché du travail, ne s'y sont pas trompés. Lycéens et étudiants, ont constitué aujourd'hui une partie importante des cortèges, avec également beaucoup de salariés, et d'appels à la grève dans les entreprises.

Nous étions près de 14 000 manifestants des milliers dans les manifestations du 31 mars : 5000 à Besançon, 2000 à Belfort, 1200 à Dole, 1400 à Lons, 450 à St Claude, 1000 à Vesoul, 2500 à Montbéliard, ...

La CGT, dès aujourd'hui s'engage, en intersyndical, pour créer les conditions de la poursuite et l'amplification du mouvement, avec déjà l'intersyndicale nationale qui annonce une journée de mobilisation le 5 avril, et une journée de manifestation partout en France le samedi 9 avril.

Michel Faivre-Picon,
Secrétaire régional CGT Franche Comté.
06.70.49.21.54

Comité Régional CGT de Franche-Comté

10, rue Flandres Dunkerque 25000 BESANCON

☎ 03 81 81 32 49 📠 03 81 81 39 86 📧 cgt-franche-comte@wanadoo.fr – www.franche-comte.cgt.fr